



COUP-D'ŒIL PARLEMENTAIRE.

Québec, 13 décembre, 1870.

J'assiste pour la première fois aux séances de notre Chambre Provinciale; je contemple la représentation que le peuple a chargée de conduire ses destinées à travers les périls de la Confédération. A ceux qui comme moi ont vu dans l'établissement de ce système politique une plus grande somme de mal que de bien, une source de misères et de difficultés, le spectacle offre une étude intéressante. Déterminé à me rallier au nouveau régime comme à tout autre, du moment qu'il assurerait l'avenir du Bas-Canada, je me demande en voyant les fruits si l'arbre est bon. Ne pouvant encore répondre catégoriquement à cette question, je me borne à constater certains effets, quelques symptômes plus ou moins agréables: les nuages qui cachaient à mes yeux le soleil de la Confédération ne sont pas encore dissipés complètement. Puissent nos hommes d'état avoir le temps et le pouvoir de réaliser les promesses de bonheur, de paix, d'union et de prospérité gravées sur le frontispice de la Confédération. Qui peut dire dans un temps où les faits déjouent tous les calculs politiques ce que le lendemain apportera; et comment la barque fédérale va résister aux tempêtes que vont soulever les brûlantes questions d'arbitrage, de représentation et les complications américaines. Entre les provinces anglaises qui voudront nous écraser et les Etats-Unis qui nous tendront la main, la situation sera difficile pour ceux qui chercheront à conserver l'ordre de choses actuel. Mais quelles que soient les vicissitudes réservées à notre avenir politique, les hommes de tous les partis doivent s'unir et s'entendre pour assurer notre avenir national sur des bases inébranlables.

La Confédération aura, peut-être, eu un bon effet en nous faisant comprendre la nécessité de pousser, à tout prix, le Bas-Canada dans la voie du progrès. Au milieu des symptômes de défiance et de découragement qui se manifestaient dans toutes les classes de la société, les hommes qui ont fait la Confédération ont senti le besoin de frapper un grand coup pour ranimer la confiance publique. Ils ont voulu donner une forme, un corps, aux aspirations de la population et satisfaire ses impatiences par des mesures énergiques en faveur des chemins de fer, de la colonisation et de l'agriculture, et ils ont ravivé le sentiment national en arborant le drapeau de la résistance contre l'ambition et les insolences du Haut-Canada. Ils ont eu le courage et le patriotisme de dire qu'ils soutiendraient, coûte que coûte, les droits du Bas-Canada. Le temps des grandes discussions, des luttes ardentes approche; dans deux ou trois ans, peut-être, le feu sera aux poudres. Il nous faut préparer toutes nos forces nationales pour cette époque et choisir immédiatement tous les hommes dont le talent, l'intelligence et le patriotisme nous seront alors nécessaires. Il faut autant que possible que les hommes de parti cèdent la place aux hommes de talent, que d'un bout du pays à l'autre il y ait une entente patriotique pour découvrir le vrai mérite et le faire sortir de l'ombre où le jettent l'intrigue, l'audace et les préjugés. Il ne sera pas d'ailleurs nécessaire, pour cela, de bouleverser toute la représentation. La Chambre locale en particulier, contient un grand nombre d'hommes intelligents, honnêtes et indépendants; quelques changements suffiront pour lui donner l'importance et l'éclat que nous désirons. Si le peuple comprend les

motifs qui doivent le diriger dans le choix de ses députés, il pourra attendre sans crainte les luttes et les vicissitudes de l'avenir; nous ne serons pas pris à l'improviste par les circonstances.

Québec, 14 Décembre 1870.

Les deux principales questions soulevées pendant cette session ont été celles de l'arbitrage et des chemins de fer. La position de la Chambre et du gouvernement sur ces deux questions a été ferme et patriotique; nos députés sauront sans doute s'en prévaloir devant le peuple. Ils pourront montrer avec satisfaction aux électeurs le livre où sont inscrites leurs bonnes actions. Ils ont donné du prestige à la Chambre locale en montrant ce qu'elle peut faire pour la dignité et le progrès du Bas-Canada.

L'attitude à prendre sur la question de l'arbitrage était facile, mais elle ne l'était pas autant sur celle des chemins de fer.

Le gouvernement a eu le droit d'hésiter avant de se déposséder des terres qui lui fournissent la plus grande partie des revenus nécessaires à l'administration des affaires publiques. La population n'aura pas le droit de lui reprocher de chercher ailleurs des sources de revenus plus ou moins agréables. Les ministres n'ont pas dit leurs intentions à ce sujet, mais il me paraît utile de préparer le peuple à des éventualités bien naturelles. Ils ont cru que la grande question, le point essentiel était d'enrichir le pays, de le lancer à toute vapeur dans la voie de la colonisation et du progrès matériel, certains d'avance qu'un peuple ne refuse pas quelques piastres à ceux qui lui donnent des millions.

J'ai entendu la réplique de l'hon. M. Chauveau dans la discussion sur l'arbitrage; elle a été bonne, très-bonne, digne de sa position et du Bas-Canada dont il s'est fait le puissant écho.

L'éloquent député de Terrebonne ramassant quelques idées prises ici et là, au hasard, a su en faire jaillir des accents passionnés dans un discours un peu désordonné, mais plein de verve et d'entrain. MM. Joly, Bachand et Marchand, qui avaient une position difficile à soutenir en face de l'énergie du gouvernement, ont eu la bonne pensée de ne pas demander le vote de la Chambre sur leurs résolutions, dont le but était de blâmer le gouvernement fédéral de n'avoir pas arrêté les procédés sur l'arbitrage immédiatement après la démission du juge Day. M. Joly a vainement cherché à faire sortir Sir George de son silence obstiné; il veut en profiter pour demander l'exclusion des membres du gouvernement fédéral de la Chambre locale, sur le principe qu'ils ne peuvent y apporter la liberté d'action et l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur mandat. Il faut avouer que l'occasion est bonne et prête à l'attaque; le gouvernement toute fois se croit en état de satisfaire la majorité.

Je dois dire en passant que les trois députés que je viens de nommer ont l'estime de la Chambre qui rend hommage à la manière honorable et efficace avec laquelle ils remplissent leurs devoirs.

Il faut avouer que le gouvernement ne pouvait souhaiter une opposition plus douce et plus respectueuse. On dirait toujours qu'elle lui demande pardon de ne pas partager toutes ses opinions. On dirait des brebis un peu légères qui ne s'égarent un instant de la houlette du pasteur que pour donner à celui-ci l'occasion d'exercer son autorité. Lorsque MM. Chauveau et Joly se répondent d'un côté de la Chambre à l'autre et que M. Chapleau mêle sa voix à leurs voix, on se croirait revenu à ces temps heureux où on n'entendait dans les airs que le son des chalumeaux, et les chants des bergers sur les côtes.

M. Chauveau a expliqué les résolutions du gouvernement en faveur des chemins de fer dans un discours simple, élégant et nourri. Il s'exprime toujours bien, même lorsqu'il parle de chiffres.

Il a eu soin de dire que le gouvernement, en sacrifiant tant de millions d'acres de terre aux entreprises de chemins de fer, ne faisait que se rendre aux exigences de l'héritage onéreux qui lui venait de l'ancien ordre de choses. Il a su mettre en regard des prétentions et de la prospérité du Haut-Canada, les désavantages que causent à la province de Québec son double système de législation et d'éducation, l'usage des deux langues, et sa générosité envers les œuvres de bienfaisance et de charité. C'était bien pensé et bien dit.

Les questions de chemins de fer causent beaucoup d'excitation dans la Chambre et la population. On s'accorde tous sur le fond, mais on diffère dans les détails; et on entend répéter tout haut que les trames de la spéculation pourraient empêcher le mouvement qui s'opère, de porter les heureux fruits que tout le monde désire. On va jusqu'à dire qu'un certain nombre de membres se proposent de s'opposer au chemin de fer du Nord, si on ne fixe pas le tracé que la Compagnie devra adopter. Les études remarquables que M. Langelet a publiées dans *L'Événement*, ont fait une forte impression sur la Chambre. Plusieurs semblent croire avec lui que mieux vaudrait ne pas avoir du tout ce chemin de fer que de l'avoir sur le bord du fleuve; ils disent que la navigation et le Grand Tronc suffisent aux besoins du commerce entre Montréal et Québec, que ce chemin projeté sera tout à fait inutile, si on n'en fait pas une grande voie de colonisation en la faisant passer dans l'intérieur des terres. Il faut espérer que dans cette importante question, la voix du patriotisme et de la raison, seule, se fera entendre, qu'on ne tiendra compte que des intérêts du pays et de son avenir.

Québec, 17 décembre 1870.

Une assez vive discussion a eu lieu hier sur l'octroi de terres aux chemins de fer. La tempête cependant n'a pas été aussi violente qu'on l'avait prévu; plusieurs membres de la majorité, dont l'intention était de refuser tout octroi de terres avant de connaître le tracé du chemin de fer du Nord, se sont ralliés au gouvernement, du moment qu'ils ont vu que l'opposition en faisait une question de confiance ou de non-confiance. Il y a eu de bons arguments de part et d'autre et le vote en faveur du choix du tracé dans l'intérieur aurait été considérable, si l'existence du gouvernement n'eût pas été en jeu. L'hon. M. Chauveau a maintenu la position en disant qu'il appartenait à la Compagnie de choisir le tracé qu'elle croirait plus favorable à ses intérêts et à ceux du pays.

LA GALERIE DES JOURNALISTES.

Au moment où le député d'Hochelaga, mon *malheureux vainqueur*, tombe à bras raccourcis sur M. Bellingham, l'ennemi des projets dont il est un des champions les plus ardents, je jette les yeux sur la galerie des journalistes; j'y aperçois Fabre, les deux Langelier, les deux Turcotte, Faucher de St. Maurice, Decelles et Dansereau. Je me demande pourquoi ils ne sont pas en bas au lieu d'être en haut; plusieurs se proposent, dit-on, de descendre; tant mieux! L'élection de plusieurs jeunes gens de talent rendrait à la Chambre d'Assemblée l'intérêt, le prestige, la vivacité et l'esprit qu'elle avait autrefois.

J'aurais voulu donner la photographie de cette charmante galerie, mais je crains la jalousie de celle qui lui fait face. Elles ont l'air de si bien s'entendre toutes deux, que je me ferais un scrupule de briser l'harmonie dont elles donnent des exemples si touchants, surtout lorsque Decelles a des loisirs. C'est une heureuse pensée que celle qui a mis la galerie des